



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dysfonctionnements liés à la prime covid

Question écrite n° 39936

Texte de la question

Mme Sonia Krimi attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion au sujet de dysfonctionnements liés à la prime covid. Le mise en place de la prime covid a permis à de nombreux travailleurs précaires de bénéficier d'une aide exceptionnelle en cette période de crise sanitaire. La mise en œuvre de cette politique d'aide a cependant parfois montré certains dysfonctionnements. De nombreux cas ont été constatés ces derniers mois de versements à des personnes qui, par la suite, ont dû rembourser les aides perçues. Une habitante de Cherbourg-en-Cotentin étant vacataire et n'ayant pu travailler en raison de la crise sanitaire depuis mars 2020 a témoigné de sa situation à Mme la députée. De février à mai 2021, Pôle emploi lui a versé cette prime, puis lui a demandé des justificatifs afin de recalculer le montant avant de finalement lui refuser ces droits. Il est absolument nécessaire de s'assurer de l'application complète et efficace de ce dispositif d'aide à travers une vigilance accrue des pouvoirs publics et ainsi éviter ce type de dysfonctionnements. Elle souhaiterait donc savoir si des mesures seront prises afin de mieux prévenir ce type de dysfonctionnement.

Données clés

Auteur : [Mme Sonia Krimi](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39936

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Travail, emploi et insertion](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juillet 2021](#), page 5293

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)